

GROS PLAN SUR LE LOTISSEMENT DU POUCOURON

NOM DE RUES

Les nouvelles voies créées ont été baptisées par le Conseil Municipal :

Rue du Vieux Chêne : elle rejoint la route du Lac et le chemin de Périssat au lotissement, par le nord.

Rue des Tilleuls : dans le prolongement de la rue du Vieux Chêne, de la RD 104 vers le sud. Elle est prolongée par une liaison piétonnière vers le cimetière.

Rue des Erables : elle dessert le côté nord du lotissement (des lots 30 au lot n° 41).

Rue des Frênes : elle boucle la rue des Tilleuls du lot n° 14 au lot n° 23.

ADSL

Le nouveau quartier aura, comme l'agglomération, l'accès immédiat à Internet Haut Débit.

GAZ EN RÉSEAU

Le gaz arrive chez les usagers par réseau souterrain : plus de stockage individuel. Exploité en réseau, le prix du kWh est plus compétitif. Le système de distribution est entièrement sécurisé. Tous les éléments de l'installation sont isolables les uns des autres, à l'intérieur comme à l'extérieur.

ESPACES VERTS

Les deux bassins d'orage (zones qui permettent de récupérer le trop-plein d'eau déversé par les orages violents) vont être végétalisés à l'automne, ainsi que les rues. Les zones où seront stockés les containers à ordures ménagères seront aménagées.



ARTIGUEDIEU

Lors de la séance du 11 mai 2006, le Conseil Municipal a décidé d'ériger un monument aux morts de la guerre 1914-1918. La plaque en marbre gravée retrouvée dans l'église sera apposée sur un socle de pierre du pays, taillée par Marabille de Riguepeu et assemblée par l'entreprise PERES-PERUSSAN. Le Souvenir Français a largement aidé cette opération.

ALLÉES PIERRE BEDAT DE MONLAUR (poète)

De nombreuses rues de Seissan ont été baptisées : ainsi la rue bordée du parc arboré, situé entre la place Carnot et le carrefour de la route du Lac honorera la mémoire d'un Seissannais original que beaucoup ont connu. Les parkings bordant ces allées ont été revêtus d'enrobés à chaud et goudronnés.

CHEMIN DU FOUR

Grâce à l'acquisition faite par la Commune du champ de M. et Mme St Agne, le chemin du four rejoint maintenant les allées P. Bedat de Monlaur, et le début de l'avenue Anselme Batbie.

NOUVELLE MAIRIE

Les travaux sur l'ancien bâtiment sont pratiquement achevés, puisque les peintures sont en cours. Le gros-œuvre du bâtiment de Val-de-Gers est terminé, les entreprises vont commencer la dernière phase : la construction du Syndicat d'Initiative, de la perception et des bureaux de l'Aide Sociale, entre le pigeonnier et les allées Pierre Bédât de Monlaur (poète).

ESPACE ASTARAC

Les travaux vont commencer fin juillet (démolitions) pour pouvoir attaquer le gros-œuvre et la couverture en septembre-octobre. Nous reviendrons sur ce dossier plus en détail dans la prochaine édition du bulletin municipal.

NOM DE RUES

77 plaques émaillées, en fonte d'aluminium, lettrage noir sur fond blanc, avec les armes de Seissan, vont être apposées dès septembre. Quelques changements seront notés, par exemple la place de la Mairie devient... place du Château.



Les nouvelles plaques

ETE JEUNES

Organisé à l'initiative de Val-de-Gers, un premier groupe de 8 jeunes a nettoyé entièrement le vieux lavoir situé en bordure de la route d'Artiguedieu : le bâtiment a retrouvé ses 2 bassins d'origine, et l'eau de la source y chante à nouveau.

Un deuxième groupe a repeint l'ensemble des mains courantes du stade municipal. Félicitations à ces jeunes pour leur engagement citoyen, et bravo à l'initiative de Val-de-Gers.

EGLISE DE SEISSAN

Les toits des sacristies nord et sud ont été entièrement refaits, ainsi que la zinguerie. Des barres antivolatiles ont aussi été posées sur les façades de l'église.

ZONE D'ACTIVITÉ DU PÉRÉ

Après la salle de découpe Delmond vendue à la Sarl «Bio Tio», le dernier bâtiment relais appartenant à la commune, la conserverie «l'Empereur», a été vendu à la Sté SAAG pour un montant de 220.000 €. Ainsi, grâce à ces outils industriels, 2 entreprises, par leur investissement privé sur Seissan, ont créé 16 emplois.

Le bâtiment de la Sté «Le Chaudron Gascon», appartenant à Val-de-Gers, est en passe d'être repris dès septembre 2006 suite aux difficultés de la société BCF.

HOMMAGE...

...a été rendu par le Maire, lors du dernier conseil municipal à M. H. St Paul, conseiller municipal de Seissan de 1959 à 1971, décédé le mois dernier.

ASSAINISSEMENT

La réfection du réseau d'eaux usées de la rue du Gravier et de la rue de la Christianie a été décidée : les travaux devraient commencer au dernier trimestre 2006.

PALMIPOLE

Le pôle d'excellence rural a pour objectif de restructurer la filière traditionnelle fermière des palmipèdes gras, avec la traçabilité «Gers». Un espoir pour toute l'interprofession, et une solution au maintien des marchés CE, dans le cadre du «Paquet Hygiène» à Seissan, Samatan et Gimont. Nous reviendrons ultérieurement sur ce dossier.



LE MOT DU MAIRE

Depuis 2001, avec l'engagement de l'ensemble du Conseil Municipal, une politique globale d'aménagement a été imaginée et mise en place. Aujourd'hui, les premières réalisations voient le jour, d'autres travaux vont suivre, tous inscrits dans un schéma cohérent et maîtrisé.

Le budget municipal 2006 a été bâti avec la volonté de contrôler le fonctionnement et donc de pouvoir investir, avec le concours des collectivités (Etat, Région, Département) largement sollicitées. Grâce à la rigueur de notre gestion, notre Commune se désendette, les impôts, comme promis, n'ont pas augmenté depuis 2001 et ils n'augmenteront pas non plus demain, le financement des nouveaux investissements prévus ayant été établi dans ce principe et cette volonté.

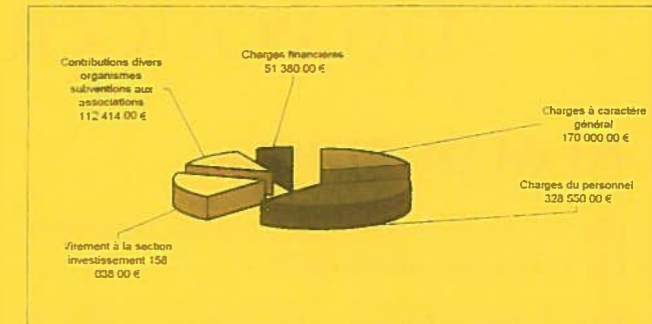
Le coût du nouveau lotissement est autofinancé entièrement et fait l'objet d'un budget annexe. Sur les 43 lots, 21 options d'achat ont été enregistrées à ce jour, et notre programme qui prévoyait la vente de 8 lots par an les trois premières années, et 5 ensuite, est très en avance sur le calendrier envisagé. La qualité de cette réalisation encourage les acheteurs, ainsi que les prix concurrentiels des terrains, qui ont été calculés en tenant compte de toutes les opérations de viabilisation annexes.

Mais beaucoup de travail reste à accomplir. Avec le soutien de toute l'équipe municipale, je vous assure de toute ma volonté à œuvrer dans l'intérêt des Seissannaises et des Seissannais et à veiller à un développement harmonieux de la Commune.

F. RIVIÈRE

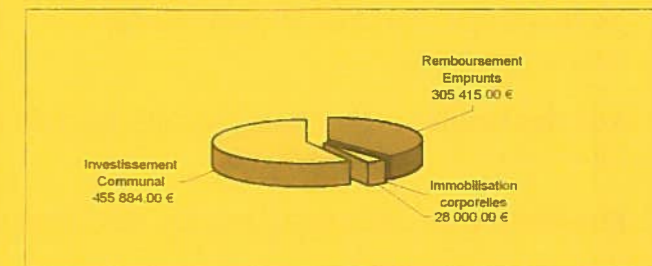
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	170 000,00 €
Charges de personnel	328 550,00 €
Virement section d'investissement	158 038,00 €
Contribution aux organismes, Subventions Communale	112 414,00 €
Charges financières	51 380,00 €



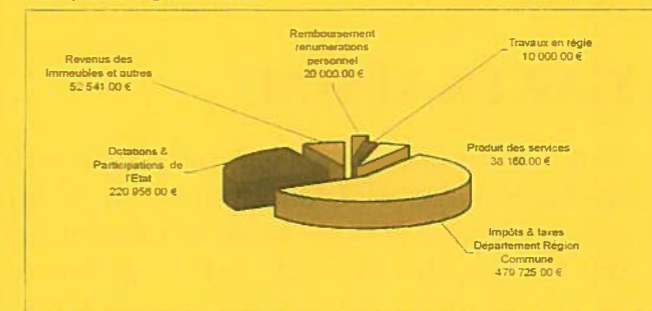
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts y compris conserverie et atelier découpe	305 415,00 €
Immobilisation corporelles	28 000,00 €
Investissement Communal	455 884,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Remboursement rémunérations de personnel	20 000,00 €
Travaux en régie	10 000,00 €
Produits des services	38 160,00 €
Impôts et taxes (Etat & Commune)	479 725,00 €
Dotations et participations	220 956,00 €
Autres produits de gestion courant	52 541,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement	158 038,00 €
Vente conserverie	220 000,00 €
Fond de Compensation de TVA	23 100,00 €
Subvention Etat Conseil Général & Régional	128 161,00 €
Emprunts	280 000,00 €

